Mouvement des Entreprises de France

Conseil exécutif du lundi 16 mai 2022

Enseignements du Baromètre Progrès 2022

BAROMETRE PROGRES édition 2022

La quatrième édition du baromètre mesure l'adhésion des Français au progrès et se concentre sur la catégorie des jeunes 12-24 ans. Cette enquête permet de valider la grille de lecture des conditions d'acceptation du progrès : vision commune, partage des bénéfices et confiance dans les usages. Par ailleurs, elle met en perspective les évolutions positives de l'adhésion de la population au progrès et tout particulièrement des jeunes.

1. Contexte et rappel des objectifs

Le progrès a-t-il encore en France un avenir et à quelles conditions ? Pour répondre à cette question, à fort impact sociétal, économique et social, la commission innovation du MEDEF a lancé fin 2019, à la veille de la pandémie du Covid et de la crise sanitaire, un baromètre du progrès destiné à dégager les voies d'un consensus sur le sens du progrès, ses valeurs, ses conditions d'adhésion et de diffusion. La perception du progrès, son niveau d'acceptation influencent en effet l'adoption des innovations technologiques. De même le succès des politiques d'innovation est étroitement lié à cette recherche d'une vision commune de l'avenir.

A chacune des 4 **éditions de l'enquête sur le progrès, réalisées avec l'institut d'opinion ODOXA entre décembre 2019 et janvier 2022,** auprès d'un échantillon représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, le choix d'un « questionnaire barillet » a été retenu. Ainsi à chaque édition du baromètre, 5 questions communes à toutes les vagues d'enquête sont posées (*domaines prioritaires de progrès souhaités ; Perception des bénéfices des progrès pour tous et pour soi-même ; Approbation d'une série d'innovations et de technologies ; Motivations de leur adoption ou de leur rejet*) et 5 autres sont sélectionnées en fonction de l'actualité.- Un focus sur une catégorie de population ou un thème particulier complète par ailleurs chaque édition de ce baromètre.

- **En 2020 un comparatif a pu être ainsi dressé entre les populations des 4 principaux voisins européen**s (Angleterre, Allemagne, Espagne, Italie) et la question de l'adhésion à la décroissance et à ses conséquences a été également posée au cours de cette période.
- **En 2021, nous sommes restés en France et nous avons testé plus spécifiquement le rapport à l'information sur les sciences et le progrès et leur mode de diffusion.** En plein démarrage de la campagne de vaccination contre le Covid, les français ont également été interrogés dans cette édition sur le rôle attendu de l'entreprise dans l'accompagnement de cette vaccination collective. **Les enseignements de ces différentes éditions ont été débattus à la REF progrès du 3 février 2021.** Les lignes directrices pour établir un consensus sur le progrès ont pu être dégagées **Faire progrès, c'est réunir 4 conditions :**
  - Le besoin d'un bénéfice perçu tangible pour le plus grand nombre ;
  - La régulation du partage du progrès en évaluant le bénéfice/risque ;
  - La démocratisation de son accès ;
  - L'approche adoptive, partage de l'expérience entre usagers.

La 4ème édition de janvier **2022** met l'accent sur les conditions d'acceptation d'une technologie et les motivations de son rejet avec un focus sur le rapport au progrès et aux nouvelles technologies des jeunes Français âgés de 12 à 24 ans.

2. Principaux enseignements de l'édition 2022 du baromètre progrès

La mesure des écarts entre l'acceptation des innovations technologiques et leur rejet valide et précise notre grille de lecture sur la perception du progrès et les conditions de son adhésion. Des évolutions positives du niveau d'adhésion au progrès sont, également, à souligner.

- **Avoir une vision commune des objectifs du progrès et de ses bénéfices**
  - Parmi les onze thèmes proposés par le baromètre, la santé demeure en tête des progrès souhaités par les Français (55% de citations). Les jeunes, eux, choisissent l'environnement (en tête avec 59% de citations et même 66% pour les 12-24 ans contre 44 % pour l'ensemble des Français).
  - **L'approbation de différentes innovations enregistre une évolution notable depuis décembre 2019**
    - La vaccination a ainsi gagné en 2 ans 8 points avec 80% d'opinions favorables.
    - Les robots, auxquels une majorité de la population s'oppose toujours (*53 %*) progressent néanmoins de 10 points et la reconnaissance vocale, digitale, faciale, gagne 8 points et atteint 55% d'opinions favorables.
    - **Les jeunes se montrent souvent les plus enthousiastes sur les différentes technologies,** et leur approbation se situe au-dessus le moyenne de la population notamment pour les vaccins (+8%) et les robots (+14%) **Seul le soutien à l'énergie nucléaire (***54% soit 10 points de moins***) est plus modéré au sein de cette population.**

- **Partager les bénéfices des innovations qui découlent du progrès** : les innovations doivent être accessibles à tous sans exclusion, au risque sinon de freiner l'adoption des technologies et d'aboutir à un refus du progrès :
  - **En deux ans, 6 Français sur 10 (+12 points) affirment désormais que le progrès bénéficie à une population de plus en plus large.** En 2020 52 % de la population pensaient le contraire. Plus enthousiastes encore 65% des jeunes partagent cet avis.
  - 7 **Français sur 10 ont le sentiment que le progrès leur profite personnellement**. Les jeunes en sont encore plus persuadés. Ils sont 83% à trouver qu'ils profitent du progrès, dont 28% « beaucoup » (deux fois plus que la population générale).
  - **Cependant 29% de nos concitoyens se considèrent encore comme des exclus du progrès** Cette vision du monde et d'eux-mêmes (« ce n'est pas pour moi ») les rend septiques. Ils sont 10 % de plus que la moyenne des Français à se dire opposés aux différentes technologies et innovations proposées par le baromètre.
- **Gagner la confiance dans les usages des innovations**
  - **La défiance envers les progrès a tendance à diminuer. Mais les causes du rejet persistent.** Une majorité rejette toute technologie qui porte atteinte à la liberté des individus ou à la vie privée (54%) ou présente un risque pour la santé (52%) et dans une moindre mesure à l'environnement et l'avenir de la planète (44%).
  - **La confiance se gagne par une information transparente**, objective et pédagogique **et par une pratique testée et éprouvée** pour en garantir la sécurité. Des efforts sont à poursuivre dans ce sens pour certaines innovations, comme le transport autonome testé dans l'édition 2022 de ce baromètre. En réponse aux craintes exprimées (manque de

fiabilité, insuffisance de l'intervention humaine pour prévenir les dangers, perte de contrôle avec la robotisation) la population attend sur le long terme des preuves concrètes de maîtrise des transports autonomes : **démontrer qu'il y a moins d'accidents avec ce type de véhicules qu'avec un véhicule piloté par un humain (31%) S'assurer qu'aucun accident grave s'est produit sur une longue période (25%).** L'objectif principal du transport autonome de diviser par 50 voire 100 le nombre d'accidents de la circulation n'est pas encore suffisamment connu et perçu.

3. Les défis à relever pour renouer les Français avec le progrès et les innovations

L'édition 2022 confirme plusieurs défis à relever pour promouvoir le progrès et soutenir l'innovation et par ailleurs abordés dans la plateforme présidentielle du MEDEF "Faire Réussir la France".

- ► **Fournir un effort d'éducation et d'information** pour éclairer les consciences et permettre la réconciliation des Français avec le progrès.
  - **Développer l'enseignement de la démarche scientifique, les transitions environnementales, énergétiques, industrielles et technologiques** pour mieux appréhender leurs bénéfices sociétaux, sociaux et économiques. : Le baromètre du progrès laisse apparaitre que les liens entre progrès technologiques et développement économique ou l'accroissement des libertés ne sont pas spontanément établis. Seuls, par exemple, 28% des jeunes motivent leur acceptation d'une innovation en raison de son impact positif pour l'économie française.
  - **Réguler l'information sur les réseaux sociaux** : les mesures d'encadrement proposées dans le questionnaire du baromètre 2022 sont approuvées très majoritairement (>70%) et encore davantage par les jeunes (>80%) : Supprimer des faux comptes, bandeau d'avertissement sur les fakes news ; Supprimer des contenus à risque ; Développer « le fact checking » (vérification des faits par des équipes de journalistes) ; Donner un statut officiel aux modérateurs.
- ► **Cette édition 2022 plaide également pour la mise en œuvre d'un principe d'innovation destiné à faciliter l'expérimentation et à favoriser le référencement de l'innovation sur les marchés.**
  - Le droit à l'expérimentation de solutions innovantes est à développer pour donner leur chance à des produits et services nouveaux de faire leurs preuves. Il s'agit de tester, dans des conditions réelles, y compris par dérogations légales, les performances de l'innovation et sa conformité aux objectifs du progrès.
  - En complément l'enjeu est également de faire confiance à l'offre nouvelle en recourant davantage à la commande publique pour référencer les innovations sur les marchés. C'est une condition d'une meilleure diffusion des innovations et d'un accès plus rapide à leur usage et donc d'un partage entre le plus grand nombre possible de personnes.

4. Prochaines étapes

- Communiquer sur les résultats de l'édition 2022 du baromètre progrès : projet de manifestation (REF ?), accompagnement d'un média pour la prochaine édition.
- Partager les enseignements de l'étude progrès avec les nouveaux responsables politiques et des leaders d'opinion.
- Poursuivre dans la voie de la recherche d'un consensus sur le progrès avec d'autres syndicats et think-tank ainsi qu'avec l'académie des technologies, l'IHEST, l'OPECST…
- Actualiser le questionnaire pour les prochaines éditions (*Réintégrer la question sur la décroissance).*